



A Mézières Sur Seine, le 16/01/2023

Madame, Monsieur,

Comme vous en avez été informés, un préavis de grève a été déposé pour la journée du **jeudi 19 janvier 2023**. Si l'enseignant de votre (vos) enfants a manifesté son souhait de faire valoir son droit de grève, nous vous informons qu'il n'y aura donc pas classe ce jour-là.

Cependant, un service minimum sera assuré par la mairie au sein des écoles de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Exceptionnellement, compte-tenu de l'ampleur du mouvement annoncé, nous vous informons qu'il a été décidé que le repas est remplacé par un menu ne nécessitant pas de connaître à l'avance le nombre d'enfants présents. **Aussi, ne seront facturés que les enfants présents.**

Si vous gardez votre enfant, nous vous confirmons qu'il n'est pas nécessaire d'annuler le repas de cantine du jeudi 19 janvier 2023.

Concernant les accueils avant et après la classe, un mail sera adressé aux familles le mardi 17 janvier 2023 pour confirmer ou non l'ouverture de ces services.

Cordialement,



Le Maire,
Franck FONTAINE